



Mairie de Lantic

22410

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-six, le 6 octobre à vingt heures, la commission administrative du CCAS, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de, Monsieur NICOLAS HEURTEL, président.

ETAIENT PRESENTS : Céline LE DORE, Anne-Sophie AUDOUARD, Marygold ULTRÉ, Matthieu SAINT-CAST, Nicole BATTAS, Marylène MILLET, Arlette COLOMB,

ABSENTS : Christine MORAUD

La séance est levée à 21h15

REPAS DES AÎNÉS 2026

Les membres du CCAS, après en avoir discuté, décident de reconduire le repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus.

La date retenue est le 22 novembre 2026.

La confection du repas est attribuée au traiteur « L'Oasis » de Saint-Agathon.

Ce repas sera complété par des toasts pris à la Boucherie ROBIN de Lantic, les desserts et le pain à la Boulangerie LANNIDIC de Lantic et l'apéritif chez M. BURLOT Gaël à la Cérès de Lantic.

La participation financière des élus et accompagnants est fixée à 30€ par personne.

Les membres du CCAS non élus se verront offrir le repas.

Le Président
Nicolas HEURTEL

